



CONCOURS EN SALLE 2 x 18 m

Championnat départemental de la Dordogne

Le club « Les Flèches Pourpres » de Villefranche de Lonchat a le plaisir de vous inviter à participer au *concours salle (18 m) support du Championnat départemental, ouvert et qualificatif au Championnat de France* organisé le

Dimanche 21 janvier 2024

au gymnase des Massias, rue Foy de Candale, à MONTPON-MENESTEROL

Rythme AB/CD - les blasons utilisés sont :

Arc classique : U11 blason de 80 à 18 m, U13 et U15 sur blason tri-spot 60 cm.

Blason tri-spot 40 cm pour les autres catégories

Arc à poulies : Blason tri-spot 40 cm.

Arc nu : U13 à U18 - Blason tri-spot 60cm. U21, S1, S2, S3 - Blason tri-spot 40cm.

Classement : les récompenses seront attribuées aux archers concourant au CD 24.

Horaires prévus :

	Départ matin	Après-midi
Ouverture du greffe	08H15	FINALES
Échauffement à distance	09H00	13h45
Inspection du matériel	09H30	14h15
Début des tirs	09H45	14H30
Fin prévue des tirs	12H15	17H00

N.B : Possibilité de Tremplin (tir hors compétition) le dimanche matin en fonction des places disponibles.

Arbitres: D. Verdugier arbitre responsable, G. Ziegler.

Participation : Jeune : 8€ / Adultes : 10€ / Tremplin (si places disponibles) : 5€

Réservation par courriel: lesflechespourpres@yahoo.fr

Date limite: le jeudi 18 janvier 2024.

Licence, certificat médical, pièce d'identité et chaussures de sport obligatoires, tenues blanches ou de club vivement souhaitées.

Buvette et sandwiches sur place



Les Flèches Pourpres,

Siège social Mairie 24 610 VILLEFRANCHE DE LONCHAT

N° d'agrément F.F.T.A. 1224138, N° d'agrément D.D.J.S. 24 S 681, N° SIREN 448 650 317